

Objet: Phase de test des nouveaux canaux de transmission pour les futurs reportings au CAA

Madame, Monsieur le Directeur,

Par sa lettre circulaire 15/10 relative à la transmission électronique sécurisée du reporting des entreprises d'assurances et de réassurance, le CAA avait invité les compagnies à mettre en place jusqu'au 30 septembre 2015 un des deux canaux de transmission opérés par CETRELSecurities ou par Fundsquare. En vue d'une communication sans faille à partir du 15 décembre 2015 des fichiers entre le CAA et les déposants, une première phase de test des canaux de transmission est prévue du

20 octobre au 20 novembre 2015.

Lors de cette phase de test le CAA envoie à chaque déposant trois fichiers de test Excel vides via le canal qui lui a été notifié (SOFiE ou E-File). Les déposants doivent contrôler la bonne réception ainsi que le bon décryptage de ces trois fichiers.

Afin de contrôler également la communication des déposants à l'adresse du CAA, les déposants sont priés de renvoyer les trois fichiers test (vides) sans délai au CAA moyennant leur canal choisi. Suite à la bonne réception d'un fichier par le CAA, un accusé de réception sera automatiquement généré par les systèmes du CAA à l'adresse du déposant.

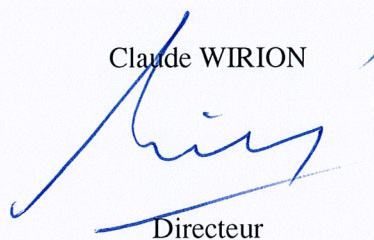
Comme seulement des fichiers correctement nommés peuvent transiter à travers les canaux et être acceptés par le CAA, il est rappelé aux compagnies qu'elles doivent respecter minutieusement la convention de nommage relative aux futurs reportings CAA, accessible via notre site internet www.commassu.lu.

Le 1^{er} rapport à remettre via les nouveaux canaux sera le rapport en matière de lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme (LBCFT) dont le fichier source du CAA sera distribué aux entités concernées via la nouvelle infrastructure fin décembre et pour lequel le délai de remise au CAA est le 29 janvier 2016.

Veillez finalement noter qu'une deuxième phase de test est prévue pour février/mars 2016 afin de permettre aux entreprises d'assurances et de réassurance d'envoyer au CAA une instance XBRL de test dans le cadre du futur reporting sous le régime Solvabilité 2. Des informations supplémentaires y relatives seront communiquées en temps utile.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Claude WIRION



Directeur